

CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505856-20260417-2026-070-DE

2026-070

Séance du 17 avril 2026

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2026

DÉLIBÉRATION

Objet : Election des membres de la Commission de concession d'aménagement dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

L'an deux mil vingt-six, le 17 avril à dix-neuf heures précises, les membres du Conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 10 avril 2026, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Bassi KONATE, Maire.

Etaient présents : Christine CHAMPEL, Aristote ZOLA, Khedoudja HADJADJ, Grégory FOURNIER, Laila HAMD AOUI, Nabil CHABANE, Marina RIBEIRO, Frédéric BRIDE, Ayzate CHANFI, Samba GASSAMA, Stéphanie AMRAM, Nivel DIRIL, Khadidja BOUGUELMOUNA, Mamadou DIALLO, Sihem BSILA, Sambou DIABY, Aicha COULIBALY (Adjoints au Maire), Henriette MELIZER, Régis RAMOS, Merchat BABOUTANA, Turkan INAN, Laure SISSOKO, Sabrina MESLEM, Hassan HAMMANE, Aurélie WALLABREGUE, Kévin ZINDY, Cyril ABEL, Sibiry KONATE, Arif-Emre ATAS, Marwa JEBBOURI, Patricia DELOISON-HUCHER, Chantal GROLIER, Odile STANCIU, Thomas MENDY, François-Xavier VALENTIN, Yelikh BOUANDZI, Ali BOUJERFAOUI, Ninos OCLIN, (Conseillers municipaux).

Représentés par pouvoir :

Ul Zaman TAHAWAR	pouvoir à	Hassan HAMMANE
Cyril MOUGEOT	pouvoir à	Sabrina MESLEM
Elodie LEMONNIER	pouvoir à	Grégory FOURNIER
Inès HERBADJI	pouvoir à	Khadidja BOUGUELMOUNA
Laetitia BEN ATOUIL	pouvoir à	Thomas MENDY
Julia UZAN	pouvoir à	Odile STANCIU

Secrétaire de séance : Sabrina MESLEM

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-5, L.1414-2, et D.1411-5,

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment les articles R.300-9, R.300-11-1 et R.300-11-2,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2026-028 du 29 mars 2026 relative à l'installation du Conseil municipal,

Vu la délibération n° 2021-003 du 10 mars 2021 relative à la création d'une Commission d'Appel d'Offres compétente pour les concessions d'aménagement dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain,

Vu la délibération n° 2021-076 du 30 juin 2021 relative au règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres compétente pour les concessions d'aménagement dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain,

Considérant la nécessité d'élire les membres de la commission de concession d'aménagement dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain,

Sur le rapport présenté par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Fixe la composition de la Commission d'Appel d'Offres de concession d'aménagement dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain, de la manière suivante :

1) Le Président

Le Maire ou son représentant

Le Maire pourra en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, donner délégation pour le représenter à la Présidence de la Commission d'Appel d'Offres de concession d'aménagement dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain, à l'un de ses Adjoints ou Conseillers municipaux choisis en dehors des dix membres élus par le Conseil municipal.

La présente désignation prendra la forme d'un arrêté municipal.

2) Les membres élus

Article 2 : Décide de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres de concession d'aménagement dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Liste 1 présentée par Bassi KONATE :

Membres titulaires

Sihem BSILA
Arif-Emre ATAS
Nabil CHABANE
Inès HERBADJI
Aurélie WALLABREGUE

Membres suppléants

Marina RIBEIRO
Turkan INAN
Merchat BABOUTANA
Kévin ZINDY
Hassan HAMMANE

Liste 2 présentée par François-Xavier VALENTIN :

Membre titulaire

François-Xavier VALENTIN

Membre suppléant

Chantal GROLIER

Nombre de votants : 45

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 45

Liste présentée par Bassi KONATE : 35

Liste 2 présentée par François-Xavier VALENTIN : 10

Sont élus membres de la Commission d'Appel d'Offres de concession d'aménagement dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain :

Membres titulaires

Sihem BSILA
Arif-Emre ATAS
Nabil CHABANE
Inès HERBADJI
Francois-Xavier VALENTIN

Membres suppléants

Marina RIBEIRO
Turkan INAN
Merchat BABOUTANA
Kévin ZINDY
Chantal GROLIER

Les membres suppléants peuvent remplacer n'importe quel titulaire dans la mesure où ils appartiennent au même courant d'expression.

Article 2 : Prend acte que, conformément à l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales, il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres de concession d'aménagement dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste et que le remplacement du suppléant devenu ainsi titulaire est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.

Fait et délibéré en séance le 17 avril 2026.

Le Maire,
Bassi KONATE



Le secrétaire de séance,

Le Maire de Sarcelles,
Certifie le caractère exécutoire du présent acte
Qui a été transmis au contrôle de légalité le 27.04.26
Et notifié ou publié par extrait le 24.04.26
Pour le Maire et par délégation